



Politique linguistique 2017-2022

Programme d'éducation intermédiaire



École secondaire
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3C6
T 418 872-9836 pal@csdecou.qc.ca csdecou.qc.ca/pal/

2017-2022

Philosophie de l'établissement en matière d'éducation langagière

En respectant les exigences inhérentes au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) - (documents consultés : «*Politique linguistique*», février 2014, «*Directives d'élaboration d'une politique linguistique*», avril 2008, «*Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB*», août 2014, «*Directives à l'intention des établissements pour l'autoévaluation de leur politique*», octobre 2017, «*Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB*», avril 2008), nous vous présentons la politique linguistique de l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Les langues constituent un moyen privilégié de communication et d'apprentissage et fournissent à l'individu des outils qui l'aident à devenir graduellement un citoyen capable de participer pleinement aux échanges d'idées ainsi qu'à l'évolution des valeurs d'une société démocratique et pluraliste telle que la nôtre. Non seulement il s'enrichit personnellement par l'apprentissage de différentes langues, mais, ce faisant, il contribue à l'enrichissement de la culture de sa collectivité. Concrètement, notre établissement assure le développement de ces compétences langagières et écrites et reflète les valeurs éducatives du milieu (dépassement, autonomie, engagement, responsabilité et respect) dans ses actions quotidiennes. Par ailleurs, notre organisation est consciente du rôle que peut jouer l'apprentissage des langues dans la formation de l'ouverture interculturelle au sein du Programme d'éducation intermédiaire. Le multilinguisme est donc une priorité dans le cursus scolaire des jeunes telle que le préconise l'IB¹.

Dans cette politique, notre établissement scolaire a pris en considération son contexte et n'a pu faire abstraction que les élèves qui fréquentent notre établissement sont presque exclusivement francophones. Quelques-uns ont des origines anglophones ou hispanophones (statistiques présentées à la section Profil linguistique de l'établissement), mais tous sont intégrés et s'adaptent très bien dans la langue d'enseignement de l'école, c'est-à-dire le français. Selon les statistiques de notre école en 2017-2018, près de 98,5 % de nos élèves ont le français comme langue maternelle à la maison. Le fait de retrouver l'anglais comme langue seconde dans notre cursus scolaire repose sur les exigences du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et l'établissement lui accorde une importance cruciale dans le curriculum de l'élève. En ce qui concerne le choix de l'espagnol au PEI, il est directement en lien avec les influences actuelles qui prônent un mode de communication universelle, l'ouverture sur le monde et sur les autres cultures. L'espagnol étant l'une des langues de communication les plus parlées dans le monde après l'anglais, le choix de cette langue était en cohérence avec nos orientations scolaires.

¹ Organisation du Baccalauréat International, *Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB*, Royaume-Uni, 2014, pages 5 à 14.

Ainsi, la possibilité d'acquérir une langue tierce est offerte aux élèves afin qu'ils puissent accroître leur bagage linguistique et culturel.² Des cours d'espagnol sont au curriculum des élèves en 2^e et en 3^e année du PEI et à tous les élèves qui désirent participer à un voyage (ex. : Nicaragua en 2016 et Équateur en 2018) afin de parfaire leurs connaissances dans cette langue.

Dans le but de développer une véritable culture de la langue française et pour stimuler les élèves dans leur réussite scolaire, la Commission scolaire des Découvreurs à l'instar de notre école met en place des moyens tangibles pour soutenir, encourager et valoriser la maîtrise du français dans l'ensemble de ses écoles à l'aide de sa *politique linguistique*³. Notre établissement s'est doté, dans son projet éducatif, de l'orientation *Une formation de qualité*. Dans cette orientation, un des objectifs est de donner le goût d'apprendre dans différentes sphères de ses apprentissages. Pour y parvenir, l'équipe-école met en place des actions pour développer les compétences en littératie⁴ chez l'élève.

La politique linguistique de notre établissement est basée sur les principes de l'Organisation du Baccalauréat International et des exigences ministérielles (seuil minimal de réussite fixé à 60%). Les concepts connexes et concepts clés, les contextes mondiaux, le profil de l'apprenant et les approches de l'apprentissage sont pris en considération dans toutes les matières, dont l'enseignement des langues. Le programme d'enrichissement du français et de l'anglais au PEI est également un moyen de renforcement en vue de former des locuteurs compétents tant sur les plans scolaire que personnel.

Tous les enseignants et les professionnels de l'école ont accès à la politique linguistique et doivent agir auprès des élèves pour rehausser la langue parlée et écrite. Ces interventions prennent diverses formes; elles sont constantes et soutenues par la direction de l'école. Nos pratiques pédagogiques prennent également en considération l'appui des parents dans la préparation du profil linguistique et du développement langagier de leurs enfants comme en font foi les éléments portant sur *les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue maternelle* énumérés dans ce présent document.

² Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Programme de formation de l'école québécoise*, Bibliothèque nationale du Québec, 2006.

³ Politique linguistique de la Commission scolaire des Découvreurs (secteur *Direction générale*)- 26 avril 2011.

⁴ Document école présentant un tableau-synthèse sur le développement de la littératie, juin 2017.

Les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue maternelle de tous les apprenants dans notre établissement

Langue d'enseignement : français

- a) Les compétences disciplinaires exploitées et évaluées
- Lire des textes variés;
 - Écrire des textes variés;
 - Communiquer oralement.
- b) Les attentes de fin de cycle se trouvent dans le Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ). Les parents sont informés lors de la réunion générale qui se tient en début d'année scolaire.
- c) Nombre d'heures d'enseignement :
- ❖ Tous les niveaux, 6 périodes/9 jours 150 heures/année
 - ❖ Au 1^{er} cycle, le groupe en cheminement particulier
8 périodes/9jours 200 heures/année
- d) Lors de l'élaboration du projet éducatif 2014-2019, un comité spécial a été mandaté afin d'élaborer les grandes orientations de notre école. Plusieurs personnes ont siégé à ce comité, notamment des parents, des élèves, des membres du personnel et la direction. Ce projet a été remis à tout le personnel de l'école lors de sa mise en application (pochette d'accueil). Par souci environnemental, il est maintenant rendu public sur le site Internet de l'école. Les orientations qui y figurent et les axes de développement qui en découlent ont été approuvés par l'assemblée générale de l'école et adoptés par le conseil d'établissement. Ce projet éducatif reflète bien l'importance accordée par l'école à l'amélioration de la littératie.
- e) La promotion et les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue maternelle:
- Les activités organisées : théâtre, Salon du livre, mois de la francophonie, atelier d'écriture, rencontres avec des écrivains;
 - La planification verticale du français, basée sur le guide de langue et littérature et de la progression des apprentissages au secondaire;

- L'analyse des résultats du MEEES de la 2^e et de la 5^e secondaire ainsi que les statistiques sur l'orthographe (cible de la convention de gestion⁵);
- L'affichage des taux de réussite aux examens électroniques des élèves du PEI et aux examens ministériels au moment des portes ouvertes de l'école (kiosque du PEI);
- Les ressources humaines : les enseignants disciplinaires, en soutien pédagogique, les enseignants ressources, les orthopédagogues et tous les autres membres du personnel;
- Les ateliers de formation de perfectionnement offerts, à quelques reprises dans l'année, aux enseignants par les services pédagogiques de la commission scolaire ;
- L'enveloppe budgétaire pour les formations spécifiques (ex. : l'AQPF);
- L'achat de romans appropriés à notre clientèle favorisant la lecture chez les garçons dans la langue d'enseignement;
- La grande variété de romans en français à la bibliothèque;
- Le grammati-PAL utilisé par tous les élèves, et ce, dans toutes les matières (petit guide visant à rendre les élèves autonomes dans la correction de textes);
- Les tests de dépistage en lecture et en écriture par les orthopédagogues et les enseignants de français;
- La prise en charge et la consignation dans les plans d'intervention des besoins spécifiques langagiers des élèves dyslexiques, dysorthographiques et autres par le personnel professionnel de l'école.;
- La distribution d'exemplaires du journal Le Soleil dans les locaux de français du 1^{er} cycle ainsi que des revues comme GéoAdo, Currium, etc.;
- La bourse par niveau remise au *Grand Gala des PALMES* pour la dictée PAL, laquelle est proposée à tous les élèves (reconnaissance de l'excellence en écriture);
- La participation volontaire à La Dictée P.G.L. (Fondation Paul Gérin-Lajoie), et ce, depuis son instauration en 2012 pour le 1^{er} cycle du secondaire;
- Les 15 minutes de lecture (lecture individuelle en classe ou à la bibliothèque) à la 4^e période, et ce, tous les jours;
- Le cercle littéraire et le journal étudiant chapeautés par des enseignants de français.
- Les récupérations sur l'heure du midi;
- Les midis «devoirs et leçons» supervisés entre autres par les enseignants de français;
- La disponibilité de dictionnaires et de grammaires (français, anglais et espagnol) à la bibliothèque;
- Le comité sur la valorisation de la langue française (un des mandats est de s'assurer d'un niveau de français soutenu, tant à l'oral lors des messages diffusés à l'interphone qu'à l'écrit sur les tableaux d'affichage);

⁵ Plan de réussite 2017-2018 de l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

- La méthodologie du travail intellectuel coordonnée à la verticale et planifiée horizontalement (comité Approches de l'apprentissage) et l'intégration des conventions de présentation à l'agenda scolaire des élèves;
 - Les voyages linguistiques offerts aux élèves (Europe, États-Unis et Amérique latine et du Sud).
 - L'accueil d'élèves en échange linguistique en séjour dans notre établissement;
- f) L'enrichissement du français au PEI (voir la section III, Enrichissement du français) est obligatoire à tous les niveaux du secondaire pour l'obtention du DÉSI.

g) Les ressources disponibles

- La bibliothèque de l'école s'est enrichie de plusieurs livres en littérature jeunesse et divers types de documents pour faciliter la recherche (livres, revues). Les élèves ont accès à des livres en français, en anglais (niveaux régulier et enrichi) et en espagnol. Une série-classe en français est réservée exclusivement aux élèves du PEI en regard des courants littéraires exigés par la SÉBIQ. Par ailleurs, plusieurs ordinateurs situés dans un local intégré à la bibliothèque ainsi que dans quatre autres laboratoires informatiques sont disponibles aux élèves. Un budget est prévu chaque année pour l'achat de nouveaux livres.
- L'agenda des élèves comporte une section MTI où sont proposées les principales conventions de présentation des travaux.
- Plusieurs applications numériques pédagogiques sont installées sur les ordinateurs et les IPAD (deux chariots de 32 IPAD).
- Un site Internet portant sur un guide de rédaction et de mise en pages est préparé par un enseignant de la PAL : <http://recit.csdecou.qc.ca/classeweb/pygrenier/guide-de-redaction-et-de-mise-en-page/>

h) Achat de dictionnaires

L'établissement s'est doté d'un plan quinquennal afin de renouveler les dictionnaires. Tous les locaux de français disposent d'une quarantaine de dictionnaires Robert 2009 à 2012, de dictionnaires Multi 2003 et 2010, de Larousse 2009 à 2012 et de La nouvelle grammaire en tableaux 2009. Les conjugueurs (ex. : Bescherelle), Thésaurus HRW, dictionnaires des synonymes et des dictionnaires de rimes font également partie du matériel accessible aux élèves.

- i) À notre commission scolaire, il existe une politique linguistique dont les fondements s'appuient sur des encadrements légaux tels que la *Charte de la langue française*, la *Loi sur l'instruction publique*, les dispositions des trois régimes pédagogiques, le plan d'action du ministère du MEEES, etc.⁶

⁶ Politique linguistique de la Commission scolaire des Découvreurs (secteur *Direction générale*)- 26 avril 2011, section 3.

j) Les normes de promotion du MEEs pour l'obtention du diplôme d'études secondaires sont respectées. Les élèves doivent réussir leur programme de français de 5^e secondaire.

k) Implication des parents

Les parents jouent un rôle prépondérant en s'impliquant, s'ils le veulent, dans le développement du profil linguistique de leur enfant (ex. : suggestions d'applications numériques à la maison, banque de mots de vocabulaire, dictée hebdomadaire, référence au site Alloprof).

Note –

La commission scolaire offre un service pour les élèves immigrants dont la langue d'enseignement est autre que le français ; ces élèves sont alors dirigés vers l'école secondaire De Rochebelle où un programme de francisation leur est proposé.

Les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue seconde de tous les apprenants de notre établissement

Langue seconde : anglais

a) Compétences disciplinaires exploitées et évaluées :

- To interact orally in English (Interagir oralement en anglais)
- To Reinvest understanding of texts (Réinvestir sa compréhension des textes)
- To Write and produce texts (Écrire et produire des textes)

b) Les attentes de fin de cycle se trouvent dans le Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ). Les élèves du PEI suivent tous un programme d'anglais enrichi (EESL). Les parents en sont informés lors de la réunion générale en début d'année scolaire.

c) Nombre d'heures d'enseignement :

- ❖ 1^{re} et 2^e secondaire, 6 périodes/9 jours 150 heures/année
- ❖ 3^e à 5^e secondaire, 4 périodes/9 jours 100 heures/année

d) La promotion et les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue maternelle:

- Les récupérations sur l'heure du midi;
- La disponibilité d'une grande variété de romans en anglais à la bibliothèque;

- Les midis «devoirs et leçons» supervisés entre autres par les enseignants d'anglais;
 - La bibliothèque propose des dictionnaires et des grammaires (en anglais) et dans les classes d'anglais;
 - Les voyages linguistiques offerts aux élèves (Europe, États-Unis et Amérique latine et du Sud).
 - La planification verticale de l'anglais, basée sur le guide d'acquisition de langues (1^{er} cycle) et le guide de langue et littérature (2^e cycle), et de la progression des apprentissages au secondaire;
 - Les ressources humaines : les enseignants disciplinaires, en soutien pédagogique, les enseignants ressources, les orthopédagogues et tous les autres membres du personnel;
 - Les ateliers de formation de perfectionnement offerts aux enseignants, à quelques reprises dans l'année, par les services pédagogiques de la commission scolaire;
 - L'enveloppe budgétaire pour les formations spécifiques;
 - La prise en charge et la consignation dans les plans d'intervention des besoins spécifiques langagiers des élèves dyslexiques, dysorthographiques et autres par le personnel professionnel de l'école;
 - La méthodologie du travail intellectuel coordonnée à la verticale et planifiée horizontalement (comité Approches de l'apprentissage) et l'intégration des conventions de présentation à l'agenda scolaire des élèves;
 - Plusieurs applications numériques pédagogiques installées sur les ordinateurs et les iPad (deux chariots de 30 et 35 iPad);
 - L'accueil d'élèves en échange linguistique en séjour dans notre établissement.
- e) L'enrichissement de l'anglais au PEI (Annex 1- Enrichment language acquisition) obligatoire à tous les niveaux du secondaire en matière de littérature (romans, théâtre, poésie).
- f) Les normes de promotion du MEES pour l'obtention du diplôme d'études secondaires respectées. Les élèves doivent réussir leur programme d'anglais de 5^e secondaire.
- l) L'implication des parents (Les parents jouent un rôle prépondérant en s'impliquant, s'ils le veulent, dans le développement du profil linguistique de leur enfant (ex. : suggestions d'applications numériques ou de sites Web à la maison, pratique de l'oral, supervision d'écoute radiophonique ou encouragements à regarder des émissions télévisées, participation aux échanges linguistiques).

Les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue tierce de tous les apprenants dans notre établissement

Langue tierce: espagnol

La possibilité d'acquérir une langue tierce est offerte à l'élève afin qu'il puisse accroître son bagage linguistique et culturel. Au PEI, nous avons une obligation d'enseigner les deux premières années du programme officiel du MEES. Dans notre école, nous avons fait le choix de l'offrir en 2^e et en 3^e année du secondaire.

- a) Compétences disciplinaires exploitées et évaluées
 - Communiquer oralement en espagnol;
 - Comprendre des textes;
 - Écrire des textes.

- b) Les attentes de fin de cycle se trouvent dans le Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ). Les parents en sont informés lors de la réunion générale en début d'année scolaire.

- c) Nombre d'heures d'enseignement :
 - ❖ 2^e secondaire, 4 périodes/9 jours 100 heures/année
 - ❖ 3^e secondaire, 4 périodes/9 jours 100 heures/année

- d) La promotion et les mesures prévues pour soutenir l'entretien et le développement de la langue maternelle:
 - Les récupérations sur l'heure du midi;
 - La disponibilité de romans en espagnol (83) à la bibliothèque;
 - La disponibilité de dictionnaires et de grammaires (en espagnol) à la bibliothèque et dans la classe d'espagnol;
 - Les voyages linguistiques offerts aux élèves (Europe, États-Unis et Amérique latine et du Sud).
 - La planification verticale de l'espagnol, basée sur le guide d'acquisition de langues et de la progression des apprentissages au secondaire;
 - Les ressources humaines : les enseignants disciplinaires;
 - Les ateliers de formation de perfectionnement offerts aux enseignants, à quelques reprises dans l'année, par les services pédagogiques de la commission scolaire;
 - L'enveloppe budgétaire pour les formations spécifiques;
 - La prise en charge et la consignation dans le plan d'intervention des besoins spécifiques langagiers des élèves dyslexiques, dysorthographiques et autres par le personnel professionnel de l'école;

- La méthodologie du travail intellectuel coordonnée à la verticale et planifiée horizontalement (comité Approches de l'apprentissage) et l'intégration des conventions de présentation à l'agenda scolaire des élèves;
 - Plusieurs applications numériques pédagogiques installées sur les ordinateurs et les IPAD (deux chariots de 32 IPAD);
 - L'accueil d'élèves en échange linguistique en séjour dans notre établissement.
- e) Implication des parents (Les parents jouent un rôle prépondérant en s'impliquant, s'ils le veulent, dans le développement du profil linguistique de leur enfant (ex. : suggestions d'applications numériques ou de sites Web à la maison, pratique de l'oral si l'environnement le permet par le biais de discussions ou de chansons, jeux de société comme le bingo, supervision d'écoute radiophonique ou encouragements à regarder des émissions télévisées, participation aux échanges linguistiques).

Bref, les élèves, au terme de leur formation en espagnol, répondent aux attentes de la 2^e année du programme d'espagnol du PFÉQ.

Profil linguistique de l'établissement

Statistiques des cinq dernières années

Les statistiques concernant la **langue maternelle** parlée à la maison par les élèves fréquentant l'établissement.

En 2012-2013 :

- ❖ 15 élèves sur 1052 utilisent une autre langue que le français comme langue maternelle. Nous retrouvons l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le kirundi, le roumain, le bulgare, le créole, le vietnamien, le serbo-croate, l'arabe et le russe.

En 2014-2015 :

- ❖ 17 élèves sur 934 utilisent une autre langue que le français comme langue maternelle. Nous retrouvons l'anglais, l'espagnol (6 élèves), l'allemand, l'arabe, le russe, le roumain, le créole et le serbo-croate.

En 2015-2016 :

- ❖ 15 élèves sur 907 utilisent une autre langue que le français comme langue maternelle. Nous retrouvons l'anglais, l'espagnol (9 élèves), l'allemand, le roumain, l'arabe et le russe.

En 2016-2017 :

- ❖ 19 élèves sur 898 utilisent une autre langue que le français comme langue maternelle. Nous retrouvons l'anglais, l'espagnol (10 élèves), l'allemand, l'arabe, le russe, le créole, le lingala, le finnois et le portugais.

En 2017-2018 :

- ❖ 16 élèves sur 892 utilisent une autre langue que le français comme langue maternelle. Nous retrouvons l'anglais, l'espagnol (8 élèves), le créole, le kirundi, le lingala, l'ukrainien et l'arabe.

Mot de la fin

Notre environnement est sans nul doute assez homogène. Cette réalité doit non seulement inspirer et guider nos actions en matière d'apprentissage de notre propre langue mais, en même temps, stimuler celui d'autres langues comme vecteurs d'ouverture interculturelle, de communication et d'apprentissage global.

La politique linguistique de notre école fait poindre à l'horizon une belle ouverture sur le développement du multilinguisme. Les élèves ont une formation diversifiée dans leurs cours de langues et les projets interdisciplinaires au PEI ont un rôle prépondérant au sein du continuum scolaire. Comme il est mentionné dans le document *Le multilinguisme comme paradigme de la relation langue-apprentissage*⁷ :

«Dans les programmes de l'IB, l'apprentissage des langues, le multilinguisme et le développement de la littératie critique sont considérés comme des facteurs importants de promotion de l'ouverture interculturelle et de l'esprit international, qui font partie de la mission de l'organisation.»

Somme toute, les langues offrent des opportunités d'ouverture interculturelle qui feront de nos élèves des citoyens aptes à s'adapter à ce monde en constante évolution.

⁷ Organisation du Baccalauréat International, *Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB*, Royaume Uni, 2011, page 9.